

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 21 novembre 2024 à 10h00
« Panorama international et comparaison France-Allemagne »

Document n° 7
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Les opinions sur la retraite en France et en Allemagne

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Les opinions sur la retraite en France et en Allemagne

Au-delà des données factuelles qu'il est nécessaire de rassembler pour établir une comparaison des systèmes de retraite français et allemand, il est également intéressant de se pencher sur le ressenti et les opinions des assurés au regard de leur couverture vieillesse : quelles sont les opinions des citoyens vis-à-vis de la retraite ? Sont-elles conformes aux données observées ? Existe-t-il des différences d'opinion entre les deux pays, et si oui, quels en sont les déterminants ?

Pour répondre à ces interrogations, ce document s'appuie sur les données de trois enquêtes européennes : l'*European Social Survey (ESS)*¹, l'*European Working Conditions Survey (EWCS)*² et l'*European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)*³. La plupart de ces résultats ont été présentés dans le 15^{ème} rapport du COR de décembre 2020, *Panorama des systèmes de retraite en France et à l'étranger*.

La première partie du document s'intéresse aux opinions vis-à-vis du niveau de vie des retraités. Les opinions sur l'âge souhaité de départ à la retraite sont analysées dans un deuxième temps. Enfin, la troisième partie se concentre sur les opinions relatives au rôle que l'État devrait exercer dans la protection sociale des personnes âgées, en les comparant au rôle souhaité dans la protection des chômeurs.

1. Les opinions sur le niveau de vie des retraités sont moins positives en France qu'en Allemagne, alors que le niveau de vie effectif des seniors y est plus favorable

À la question « Que pensez-vous du niveau de vie des retraités ? » (Figure 1.a), sur une échelle allant de 0 (extrêmement mauvais) à 10 (extrêmement bon), l'opinion des Français est plus défavorable que celle des Allemands : 73 % des Français pensent que le niveau de vie des retraités est mauvais (notes inférieures ou égales à 5), alors qu'ils ne sont que 53 % à le penser en Allemagne.

Ces opinions sont-elles conformes au niveau de vie effectif des retraités ? En croisant l'opinion moyenne sur le niveau de vie des retraités avec le ratio de niveau de vie relatif des plus de 65

¹ L'[European Social Survey](#) est une enquête qui est menée tous les deux ans dans toute l'Europe depuis 2001. Elle mesure les attitudes, opinions et modes de comportement des populations de plus de trente pays. Le questionnaire est constitué d'un module central, qui est conservé à chaque édition, et de modules rotatifs, dédiés à des sujets spécifiques. La taille de l'échantillon net pour la France est de 1500 répondants. Ce document repose sur les vagues 2008 et 2016.

² L'[European Working Conditions Survey](#) est une enquête européenne, effectuée tous les cinq ans depuis 1991, portant sur les conditions de travail en Europe. Ce document repose sur la vague de 2020, celle de 2024 étant en cours de finalisation. L'échantillon cible pour la France comprend 1500 personnes.

³ L'[European Union Statistics on Income and Living Conditions](#) est une enquête européenne qui a pour but de produire des indicateurs portant sur la répartition des revenus, de la pauvreté et de l'exclusion comparables pour les pays de l'Union Européenne. Elle donne ainsi des indications sur les revenus et conditions de vie des Européens. Réalisée tous les ans, certains modules sont collectés tous les trois ou six ans. La première collecte a eu lieu en 2004. Ce document repose sur les enquêtes 2013 et 2023.

ans par rapport au niveau de vie de la population (Figure 1.b), paradoxalement une corrélation plutôt négative est observée en France et en Allemagne : la France, pays dans lequel l'opinion sur le niveau de vie des retraités est relativement mauvaise, affiche un niveau de vie relatif des seniors plus élevé que celui de l'Allemagne alors que dans ce dernier les opinions sont plus favorables.

Figure 1 – Les opinions sur le niveau de vie des retraités en 2016

Figure 1.a Les opinions sur le niveau de vie des retraités en 2016 (pourcentages et moyenne des réponses)

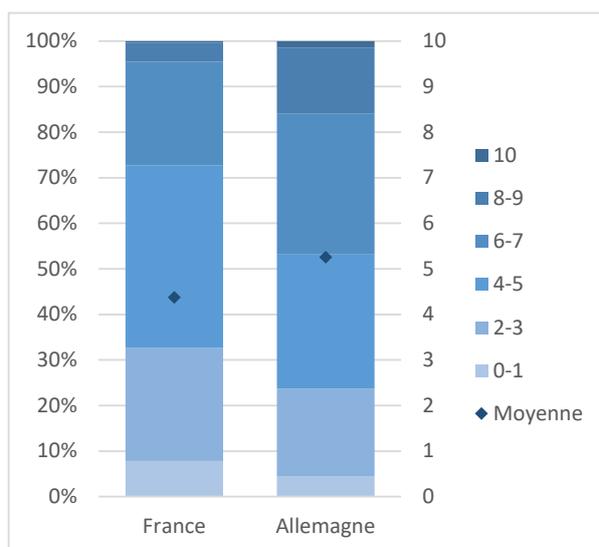
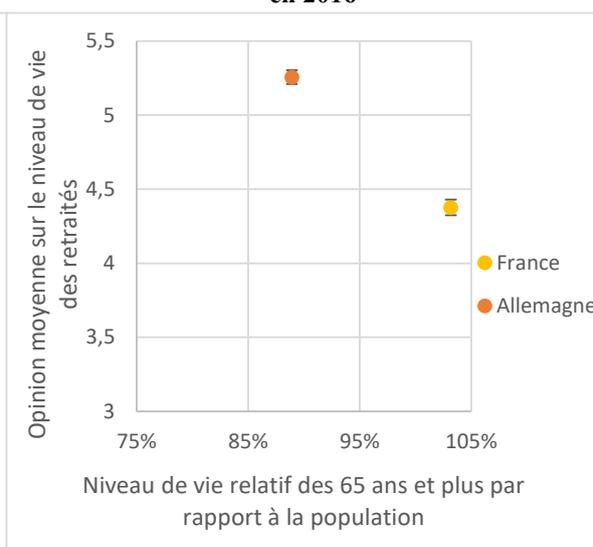


Figure 1.b Opinion moyenne sur le niveau de vie des retraités et niveau de vie relatif des 65 ans et plus par rapport à l'ensemble de la population en 2016



Question posée : « Que pensez-vous du niveau de vie des retraités ? »

Echelle de réponse : l'opinion est exprimée comme une note entre 0 (=niveau de vie extrêmement mauvais) et 10 (=niveau de vie extrêmement bon).

Pourcentage des réponses sur l'axe vertical de gauche, moyenne des réponses sur l'axe vertical de droite.

Note : les non réponses n'ont pas été prises en compte.

Source : ESS, vague 2016.

Note : les segments verticaux autour des points représentent les intervalles de confiance.

Sources : ESS et OCDE.

Pour autant, si le niveau de vie relatif des Français, âgés de 65 ans et plus, est plus élevé que celui des Allemands, leur satisfaction moyenne dans la vie est proche (Figure 2.a). En 2023, sur une échelle de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (tout à fait satisfait), la satisfaction moyenne est de 7,1 pour les Français âgés de 65 à 74 ans contre 7 pour les Allemands. Par ailleurs, si la satisfaction moyenne des seniors Français est restée quasiment identique entre 2013 et 2023, avec une part plus importante de ceux déclarant avoir une satisfaction élevée en 2023 (respectivement 14 % et 18 %, Figure 2.b), elle s'est dégradée en Allemagne, passant de 7,4 en 2013 à 7 en 2023. La part des Allemands âgés de 65 à 74 ans déclarant avoir une satisfaction basse dans la vie est passée de 20 % en 2013 à 24 % en 2023.

Dans les deux pays, en 2023, la satisfaction moyenne dans la vie est globalement identique quel que soit l'âge considéré. Si elle est relativement stable en France entre 2013 et 2023, elle a chuté pour l'ensemble des tranches d'âge en Allemagne (Figure 2.a).

Figure 2 – Satisfaction dans la vie en 2013 et 2023

Figure 2.a Satisfaction moyenne dans la vie en 2013 et 2023

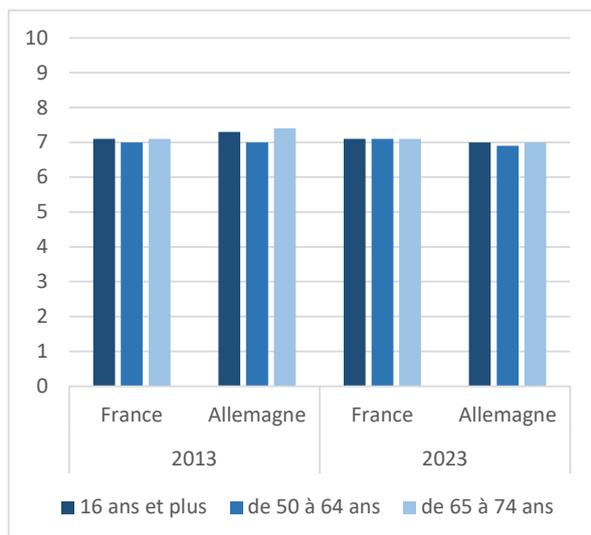
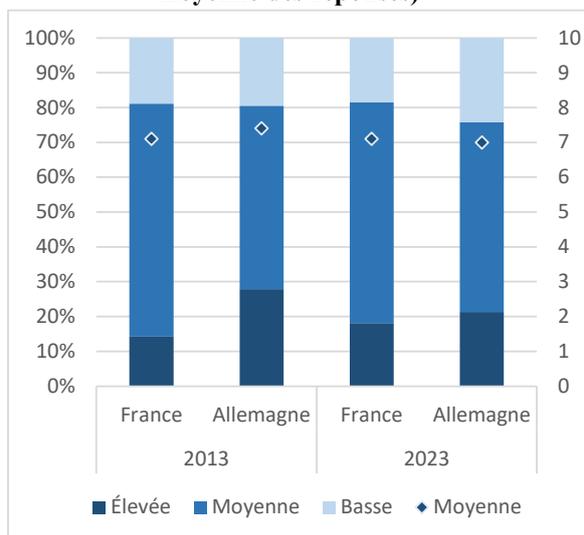


Figure 2.b Satisfaction dans la vie chez les seniors âgés de 65 à 74 ans en 2013 et 2023 (pourcentages et moyenne des réponses)



Question posée : « En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie que vous menez actuellement ? »
 Echelle de réponse : l'opinion est exprimée comme une note entre 0 (=pas du tout satisfait) et 10 (=tout à fait satisfait).

Figure 2.b : Pourcentage des réponses sur l'axe vertical de gauche, moyenne des réponses sur l'axe vertical de droite. Les réponses ont été regroupées de la manière suivante : Basse (=0-5), Moyenne (=6-8), Élevée (=9-10).

Source : SILC, 2013 et 2023

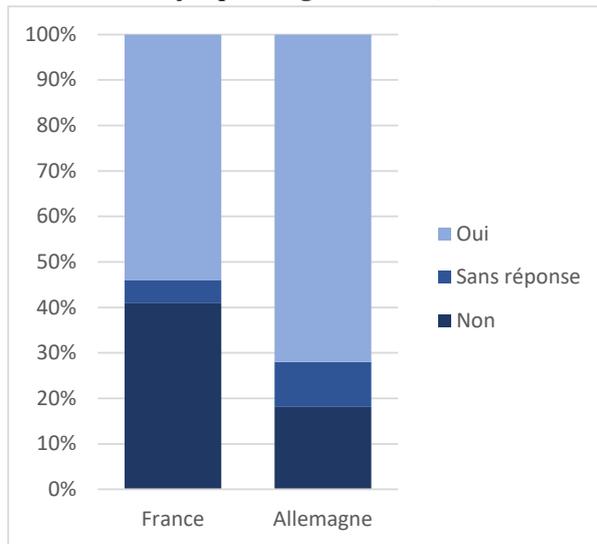
2. Conditions de travail et âge souhaité de départ à la retraite

2.1 Des Français plus nombreux à penser ne pas pouvoir continuer leur travail au-delà de 60 ans

En 2015, plus de 40 % des Français interrogés pensent ne pas pouvoir continuer leur travail jusqu'à l'âge de 60 ans alors que cette proportion est inférieure à 20 % en Allemagne (Figure 3.a). Pour autant, ils ne sont que 34 % à estimer que leur travail menace leur santé et leur sécurité contre moins de 20 % des Allemands (Figure 3.b).

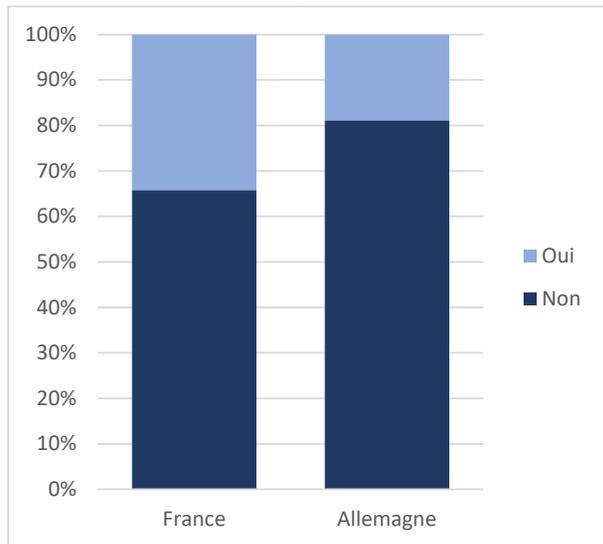
Figure 3 – Les opinions sur la santé, la sécurité au travail et la capacité à travailler

Figure 3.a Opinion sur la capacité de continuer son travail jusqu'à l'âge de 60 ans, en 2015



Question posée : « Pensez-vous pouvoir continuer votre travail ou un travail similaire jusqu'à l'âge de 60 ans ? » ; pour les personnes de plus de 55 ans : « Pensez-vous pouvoir continuer votre métier ou un métier similaire pendant 5 années supplémentaires ? »
Source : EWCS, vague 2015.

Figure 3.b Opinion sur la santé et la sécurité au travail, en 2015



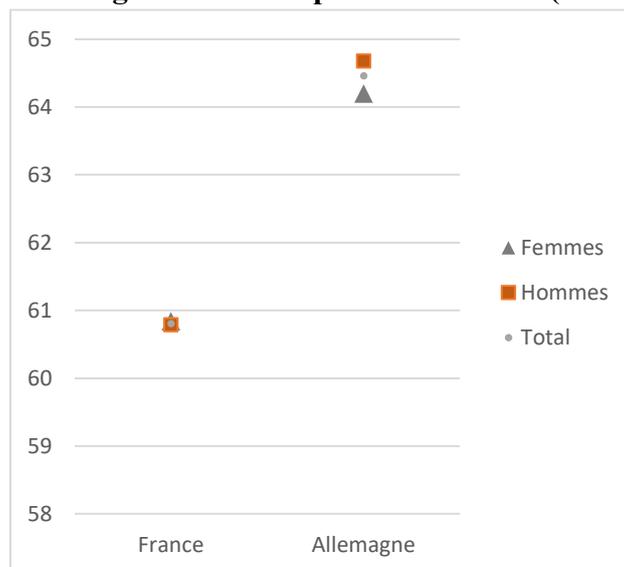
Question posée : « Pensez-vous que votre santé ou votre sécurité soit menacée à cause de votre travail ? »
Note : les non réponses, inférieures à 3 % n'ont pas été prises en compte.
Source : EWCS, vague 2015.

2.2 Les Français souhaitent partir à la retraite plus précocement que les Allemands

L'European Working Conditions Survey renseigne sur l'âge jusqu'auquel les individus sont disposés à travailler, à l'aide d'une échelle ouverte quantifiant chaque âge, jusqu'à la réponse « le plus tard possible ». Afin de pouvoir analyser les réponses selon une échelle commune, l'âge de 70 ans a été assigné à la réponse « le plus tard possible ».

En 2015, à la question « Jusqu'à quel âge voulez-vous travailler ? », la réponse moyenne des Français est de 60,8 ans, alors que les Allemands répondent 64,5 ans (Figure 4). En Allemagne, contrairement à la France, les femmes souhaitent s'arrêter de travailler à un âge plus précoce que les hommes.

Figure 4 – Âge désiré de départ à la retraite (en années)



Source : EWCS, vague 2015.

La moindre satisfaction au travail en France peut expliquer l’incapacité ressentie des Français à poursuivre leur activité professionnelle au-delà de 60 ans ou leur désir d’un âge de départ relativement précoce. L’enquête *EWCS* montre que les Français sont moins satisfaits de leurs conditions de travail, sont les plus enclins à considérer qu’ils ne sont pas bien « payés pour les efforts qu’ils réalisent où le travail qu’ils font », moins enclins à estimer « que l’organisation pour laquelle ils travaillent les motive à donner le meilleur de ce dont ils sont capables dans leur travail ». ⁴ Lorsque *Eurofund* construit un index synthétique sur l’environnement social au travail (exposition à des comportements agressifs, qualité du management, appui des collègues et de la hiérarchie), la France occupe la moins bonne position parmi tous les pays étudiés ⁵. Cette insatisfaction par rapport au travail concret ne signifie pas, pour autant, que le statut ou la valeur du travail soit moindre en France que dans les autres pays. ⁶ Ce désir de départ plus précoce peut également révéler que les aspirations se modèlent sur la situation effective ; le fait que l’âge désiré de départ ait évolué, en France, avec l’âge effectif de départ à la retraite vient conforter cette ligne d’interprétation des données ⁷.

⁴ Voir Senik, C. (2020), *Bien-être au travail. Ce qui compte*, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Sécuriser l’emploi », 128 p.

⁵ Eurofound (2017), *Sixth European Working Conditions Survey – Overview report (2017 update)*, Publications Office of the European Union, Luxembourg.

⁶ Meda, D. (2016), *The future of work: The meaning and value of work in Europe*. International Labour Office, Octobre 2016.

⁷ Depuis le début des années 2000, l’âge souhaité de départ à la retraite augmente progressivement, il passe de 55 à 59 ans en moyenne entre l’année 2000 et le début des années 2010. Il atteint 60 ans à partir de 2010 et dépasse les 61 ans en 2023. Les lois de 2010 et 2023 relevant l’âge minimum légal d’ouverture des droits jouent vraisemblablement un rôle dans ce décalage. Drees (2024), *Panorama les retraités et les retraites*, Fiche 18.

3. Les opinions vis-à-vis de la protection des personnes âgées par l'État

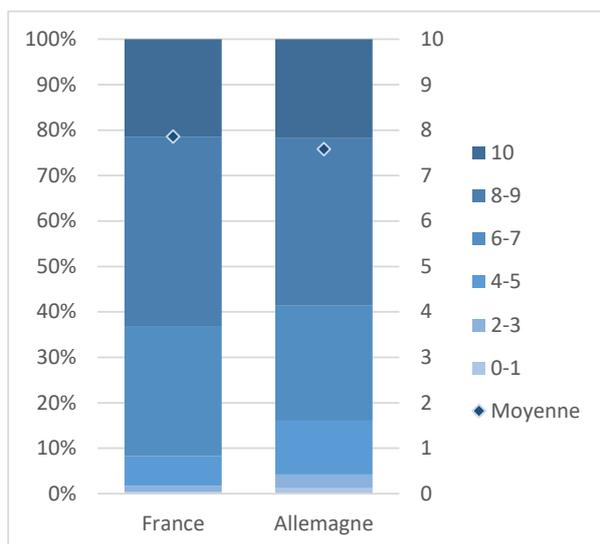
3.1 Une attente plus forte des citoyens Français et Allemands vis-à-vis de la protection sociale des personnes âgées comparativement à celle des chômeurs

L'opinion moyenne sur la responsabilité de l'État vis-à-vis des personnes âgées est proche en France et en Allemagne. Sur une échelle allant de 0 (l'État ne doit pas être du tout responsable) à 10 (l'État doit être totalement responsable), l'opinion moyenne est de 7,9 pour les citoyens Français contre 7,6 pour les Allemands (Figure 5.a). Un peu plus de 90 % des sondés en France considèrent que l'État doit avoir une forte responsabilité (note supérieure ou égale à 6) contre 84 % des sondés en Allemagne.

À titre de comparaison, les Français et les Allemands expriment des opinions moins favorables lorsque la question de la responsabilité de l'État leur est posée sur le niveau de vie des chômeurs. Les opinions moyennes sur cette catégorie de population chutent respectivement 6,2 pour la France et 6 pour l'Allemagne (Figure 5.b). Et ils ne sont plus que 61 % des Français et 55 % des Allemands à considérer que l'État doit avoir une forte responsabilité (note supérieure ou égale à 6). L'opinion moyenne assigne donc à l'État une responsabilité plus importante dans la protection des personnes âgées par rapport à celle des chômeurs.

Figure 5 – Les opinions sur la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées et des chômeurs en 2016

Figure 5.a Opinion moyenne sur la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées en 2016 (pourcentages et moyenne des réponses)



Question posée : « Quelle doit être la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées ? »

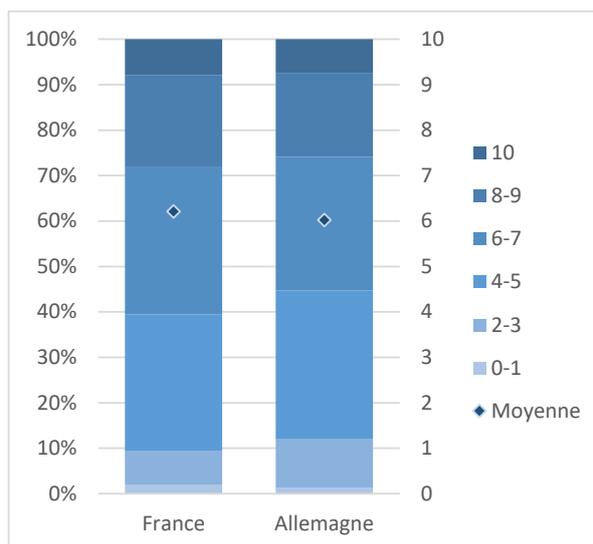
Echelle de réponse : l'opinion est exprimée comme une note entre 0 (=pas du tout responsable) et 10 (=totalement responsable).

Pourcentage des réponses sur l'axe vertical de gauche, moyenne des réponses sur l'axe vertical de droite.

Note : les non réponses n'ont pas été prises en compte.

Source : ESS, vague 2016.

Figure 5.b Opinion moyenne sur la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des chômeurs en 2016 (pourcentages et moyenne des réponses)



Question posée : « Quelle doit être la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des chômeurs ? »

Echelle de réponse : l'opinion est exprimée comme une note entre 0 (=pas du tout responsable) et 10 (=totalement responsable).

Pourcentage des réponses sur l'axe vertical de gauche, moyenne des réponses sur l'axe vertical de droite.

Note : les non réponses n'ont pas été prises en compte.

Source : ESS, vague 2016.

3.2 Les opinions concernant la responsabilité de l'État sont légèrement plus élevées en France qu'en Allemagne, pays dans lequel les dépenses de retraite sont moins élevées

Les opinions relatives à la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées semblent être liées au niveau des dépenses publiques de retraite en part de PIB (Figure 6.a) et en part du total des dépenses de retraite (Figure 6.b). Les opinions en France sont

légèrement plus élevées qu'en Allemagne, pays dans lequel les dépenses publiques de retraite sont moins élevées.

Figure 6 – Opinions sur la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées et niveau des dépenses publiques de retraite

Figure 6.a Opinion sur la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées et part des dépenses publiques de retraite en pourcentage du PIB

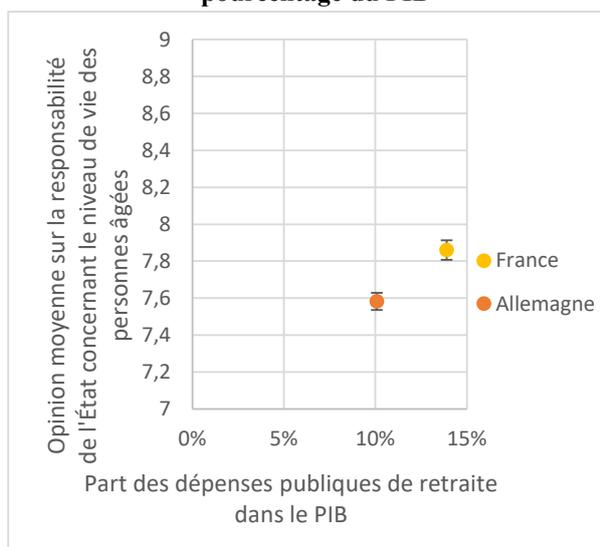
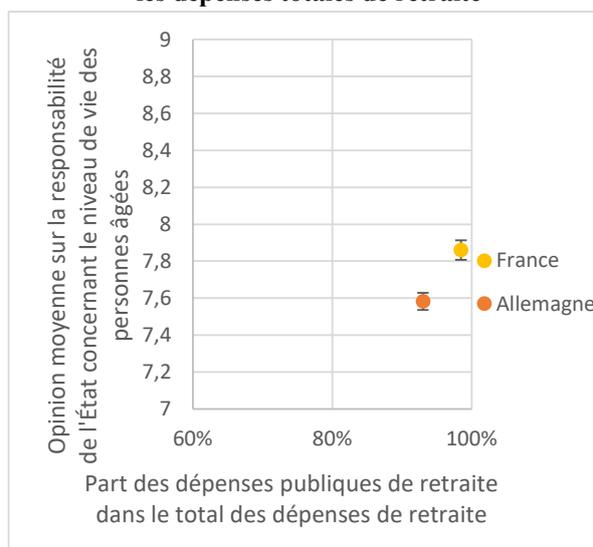


Figure 6.b Opinion sur la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées et part des dépenses publiques de retraite dans les dépenses totales de retraite



Note : les segments verticaux autour des points représentent les intervalles de confiance.

Sources : ESS (données 2016) et OCDE (données 2015).

3.3 Les opinions concernant la responsabilité de l'État sont légèrement plus élevées en France qu'en Allemagne, pays dans lequel les transferts publics représentent une part moins élevée des revenus des seniors

Les seniors ont plusieurs sources de revenus : les transferts publics, les transferts professionnels privés, les revenus du capital et les revenus du travail⁸. La part de chacune de ces sources de revenus reflète la conception des systèmes de retraite. Plus de 79 % des revenus des seniors Français sont issus des transferts publics, soit presque 11 points de plus qu'en Allemagne (Figure 7.b). Les opinions relatives à la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées semblent donc être liées avec la part de ces transferts : plus ils sont élevés, plus les personnes interrogées considèrent que la responsabilité de l'État est importante (Figure 7.a et 7.b).

⁸ Les revenus du capital englobent l'ensemble des revenus issus de la détention de patrimoine qu'il s'agisse des revenus de l'épargne individuelle (en vue de la retraite ou non), des dividendes ou intérêts, des loyers, etc.

Figure 7 – Opinions sur la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées et sources de revenus des ménages

Figure 7.a Opinion sur la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées et part des dépenses publiques de retraite en pourcentage du PIB

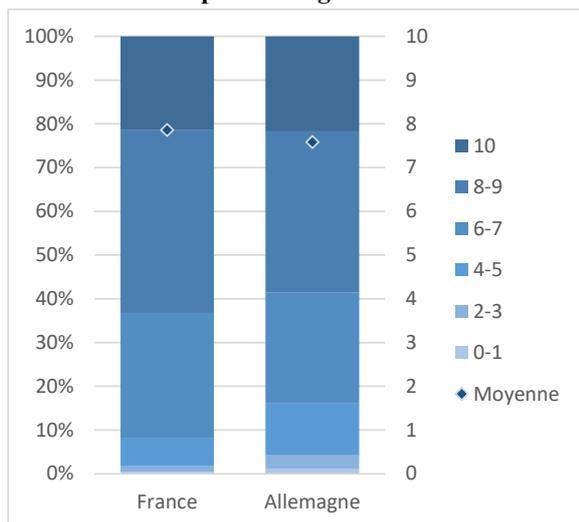
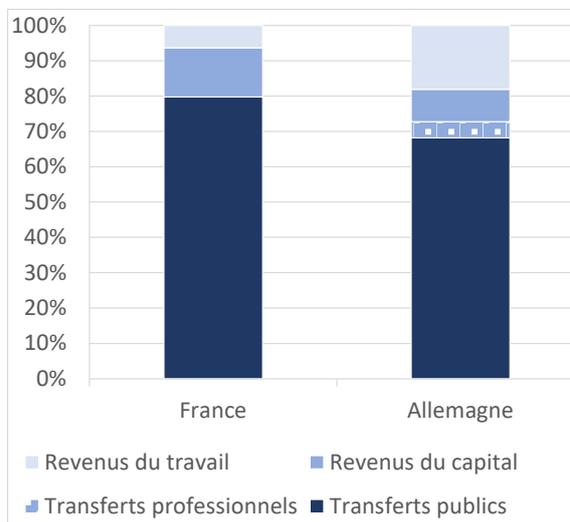


Figure 7.b Sources de revenus des ménages dont la personne de référence a 65 ans en 2019



Question posée : « Quelle doit être la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées ? »

Echelle de réponse : l'opinion est exprimée comme une note entre 0 (=pas du tout responsable) et 10 (=totalement responsable).

Pourcentage des réponses sur l'axe vertical de gauche, moyenne des réponses sur l'axe vertical de droite.

Note : les non réponses n'ont pas été prises en compte.

Source : ESS, vague 2016.

Source : Base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, 2024

3.4 Les personnes âgées ont une opinion proche de celle des jeunes sur la responsabilité de l'État concernant leur niveau de vie

En 2008, en France et en Allemagne, les personnes âgées accordent à l'État une responsabilité légèrement plus importante vis-à-vis de leur niveau de vie que ne le font les moins de 30 ans (Tableau 1). En 2016 la différence n'est plus significative en France et en Allemagne : les plus jeunes accordent une responsabilité plus importante à l'État que les seniors eux-mêmes. Dans le cas de la France, ce constat est conforme aux travaux d'Adrien Papuchon sur les données de l'*International Social Survey Programme* (vagues 2006 et 2016)⁹ : « L'idée selon laquelle il existerait un clivage entre les jeunes adultes et les plus âgés concernant les politiques de protection sociale dans des pays bismarckiens ou « conservateurs » paraît donc de moins en moins valide empiriquement. Il est possible que ce rapprochement entre classes d'âge provienne d'une modification générale de la façon dont les jeunes jugent le niveau de vie ou la situation

⁹ Voir Papuchon, A. (2020), « Les opinions des jeunes adultes sur le rôle social de l'État ont-elles changé depuis la crise de 2008 ? », *Economie et statistique*, n°514-515-516, pp. 177-201.

sociale des retraités. En France, par exemple, la part des jeunes adultes qui estiment que le niveau de vie moyen des retraités est moins bon que celui de l'ensemble de la population est passée de 33 % en 2006 à 63 % en 2016 tandis que cette appréciation progressait à un rythme bien moindre – de 40 % à 47 % – chez les 65 ans ou plus »¹⁰.

Par ailleurs, les seniors Français et Allemands expriment une opinion légèrement moins favorable sur la responsabilité de l'État vis-à-vis de leur niveau de vie en 2016 qu'en 2008.

Tableau 1 – Opinions sur la responsabilité de l'État vis-à-vis du niveau de vie des personnes âgées, selon l'âge, en 2008 et en 2016

	30 ans ou moins		Évolution entre 2008 et 2016	65 ans ou plus		Évolution entre 2008 et 2016
	2008	2016		2008	2016	
France	7,58	7,87	3,8%	8,26	7,83	-5,2%
Allemagne	7,48	7,83	4,7%	7,50	7,22	-3,7%

Sources : ESS 2008 et ESS 2016.

3.5 Les femmes et les hommes ont des opinions proches sur la responsabilité de l'État concernant le niveau de vie des personnes âgées

En 2008, les femmes Allemandes accordent à l'État une responsabilité plus importante envers le niveau de vie des seniors que les hommes (Tableau 2). En 2016, les femmes et les hommes ont la même opinion sur la responsabilité de l'État : les différences d'opinion ne sont pas significatives.

Tableau 2 – Opinions sur la responsabilité de l'État vis-à-vis du niveau de vie des personnes âgées, selon le genre, en 2008 et en 2016

	2008		Ecart relatif entre femmes et hommes en 2008	2016		Ecart relatif entre femmes et hommes en 2016
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes	
France	7,93	8,01	-1,0%	7,90	7,82	1,0%
Allemagne	7,69	7,31	5,2%	7,54	7,63	-1,2%

Sources : ESS 2008 et ESS 2016.

¹⁰ A. Papuchon, op. cit, p. 193.